



CONSEIL D'ETABLISSEMENTS (CET) de Montreux-Veytaux



Procès-verbal N° 13 – 2016 / 2021

Séance du mardi 14 janvier 2020, 18h30 – / 19h47

Salle 22 – Maison de Quartier Jaman 8, Clarens

Ordre du Jour du 14 janvier 2020

1. Séance du 24 septembre 2019	3
1.1. Approbation du procès-verbal (annexe).....	3
2. Situation de la rentrée	3
3. Présentation - Madame Yelitzza Christinat – Monsieur Laurent Molinari	4
4. Cours à options dans les établissements scolaires	4
4.1. Monsieur Romain Pilloud	4
5. Projet LIFT	5
5.1. Monsieur Romain Pilloud	5
6. Divers et propositions individuelles	6
6.1. Consultation cadre général évaluation.....	6
7. Calendrier 2020	6

➤ **Sont présents :**

Groupe 1 Les représentants des autorités communales :

Mmes Jacqueline Pellet
Christine Chevalley
Jessica Ruedin
Viviane Schweizer Ronnerström
M. Romain Pilloud

Groupe 2 Les représentants des professionnels actifs au sein des établissements :

Mme Marlène Salmon
Sandra La Torre
MM. Gérald Fankhauser
Laurent Husson
Xavier Désilets

Groupe 3 Les représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements :

Mmes Sandrine Monis
Geneviève Monticelli
MM. Simon Smith
Laurent Molinari

Groupe 4 Les parents d'élèves fréquentant les établissements :

Mmes Denise Nicolo
Alexandra Ramser
Yelitza Christinat
MM. Michel D'Antino
Olivier Raduljica
Albert Richard

➤ **Les membres excusés :**

Mmes Marie-Noëlle Lentes, **groupe 3**
Sandra Daven, **groupe 3**
Céline Cornaz, **groupe 3 (en alternance avec Mme G. Monticelli)**
Martina Schmidt, **groupe 3**
MM. Yanick Hess, **groupe 1**
Guillaume Jordan, **groupe 2**
Albert Richard, **groupe 4**

Prise du PV : C. Rossetti

Diverses abréviations utilisées dans ce procès-verbal :

DGEO : Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire du Canton de Vaud
EPSMO : Etablissement scolaire primaire et secondaire de Montreux-Ouest
EPSME : Etablissement scolaire primaire et secondaire de Montreux-Est
LEO : La loi sur l'enseignement obligatoire

1. Séance du 24 septembre 2019

1.1. Approbation du procès-verbal (annexe)

La Présidente annonce l'adoubement de deux nouveaux membres et donne la parole à Mme Y. Christinat du quart parents et à M. L. Molinari du quart société civile pour une brève présentation. Un rapide tour de table est effectué par les membres du CET. Le procès-verbal est validé avec les remerciements à son auteure.

2. Situation de la rentrée

EPSME (voir Powerpoint ci-joint)

La planification de la prochaine rentrée est présentée par le directeur. L'établissement compte plus de 1300 élèves. Il n'y a plus de salles de dégagement. Un projet de construction est en cours pour les bâtiments Gare 30 – 32. Cela permettra de vivre les 15 prochaines années de manière optimale. Pour l'année prochaine, il sera prévu 2 classes supplémentaires. Le chantier de la salle triple de la Ballallaz débutera en juin (durée 18 mois). Le chantier sur Gare 30 – 32 est explicité. Il s'agit d'un chantier compliqué à gérer. La Commune de Montreux prévoit de mandater une entreprise spécialisée spécifiquement pour créer le concept de sécurité de celui-ci. Après ce chantier, la réfection du bâtiment historique sera effectuée. Deux options telles que la densification du site de Gare 33 et la délocalisation de certaines classes sont activement travaillées avec la Commune de Montreux et la DGEO. L'année prochaine, durant le gros œuvre, trois salles seront inutilisables. Le directeur remercie la Commune de Montreux pour tous ces futurs travaux.

L'établissement est dans le timing pour le concept 360°. L'inventaire des prestations offertes par l'établissement est en cours.

Le directeur termine sa présentation par l'évènement des JOJ. Ce sont des expériences sportives et culturelles extraordinaires. Toutes les classes de la 5^{ème} à la 12^{ème} iront assister à une compétition (plus de 1000 élèves). Il diffuse quelques photos des élèves aux JOJ.

EPSMO (voir Powerpoint ci-joint)

Le nouveau logo de l'établissement produit par un élève de classe de développement est présenté à l'assemblée. Il apparaîtra dans les publications de l'établissement. Durant la convalescence de quatre semaines du directeur, le Conseil de direction a été remarquable et a su prendre le leadership. M. P. Valazza en est remercié.

Le 20 novembre 2019 a eu lieu une formation sur le thème du harcèlement entre élèves selon la méthode « PIKAS ». Une trentaine de maîtres ont accepté de se former selon cette méthode.

En fin d'année et grâce au soutien de la Commune de Montreux, l'établissement offre une activité (cinéma, spectacle) à tous les élèves de l'établissement. Le choix des films permet d'avoir un lien avec la thématique de l'école, « la bienveillance ».

Le marché de Noël en faveur de Madagascar a récolté plus de CHF 4'000.- Le directeur remercie les maîtres pour l'organisation et la préparation. Chaque mercredi une trentaine d'élèves encadrés par des enseignants ont préparé les articles à vendre pour soutenir l'école à Madagascar.

Des classes de l'établissement ont participé à l'inauguration des JOJ. Elles ont pu participer au chœur des JOJ chantant l'hymne.

Les activités à venir sont déclinées. Un plan de rentrée va être déterminé à la fin du 1^{er} semestre. Un nombre considérable d'inscriptions a été enregistré pour la rentrée (1138 élèves début juillet et à la rentrée 1182). Un schéma des effectifs est présenté. L'école a sensiblement le même nombre de primaires (34 classes), mais à partir de la 7^{ème}, il y aura une classe en plus (21 classes). Au niveau des classes de pédagogie compensatoire, elles passeront de 2 à 4 classes pour répondre à l'augmentation des élèves sur leur secteur (11 classes). L'établissement attend 1234 élèves.

Le directeur termine sa présentation par la conférence de M. J.-F. Bernardini (I Muvrini) sur la bienveillance et le respect prévue le lundi 2 mars 2020.

La Présidente reprend le sujet des projets de construction sur le site Gare 33 – 32 et annonce aux membres du CET que le crédit d'étude a été accepté par le Conseil communal. Elle remercie les conseillers communaux présents dans la salle. L'augmentation d'élèves mentionnée par M. G. Fankhauser nécessitera quelques modifications physiques et de construction du côté de Rambert faisant éventuellement l'objet d'un préavis. Selon l'article 19a du règlement du CET, les membres seront sollicités.

M. M. D'Antino demande à quelle capacité va amener ces projets de constructions en 2025 ?

Des précisions sont données par la Présidente. Ces capacités sont prévues sur 4 à 5 ans. Elles sont basées sur les enfants nés et sur ce qu'il existe actuellement. Les prévisions se font également avec une marge de manœuvre sur les constructions. M. L. Husson spécifie que pour la justification du bâtiment Gare 30 – 32 l'établissement a repris une perspective cantonale démographique. Entre 2027 et 2029, un tassement de la population vaudoise est prévu. Grâce aux futurs travaux, l'effectif des grands élèves est durablement absorbé. La problématique plus tard se posera sur les périphéries.

Mme V. Schweizer Ronnerström questionne sur la possibilité de délocaliser des classes dans les périphéries ? M. L. Husson expose l'incapacité de délocaliser ces classes du secondaire. Elles ont besoin de salles spéciales (par exemple laboratoire de sciences) et ne peuvent être mises que dans le site de Gare 33.

Mme A. Ramser revient sur la problématique des incivilités durant les récréations discutée lors de la précédente séance du CET et souhaiterait savoir si c'est envisageable de décaler les récréations ou de les fractionner. M. L. Husson y répond par la négative, mais informe qu'une réflexion sur les préaux est en cours. La Présidente annonce à l'assemblée qu'une rencontre a eu lieu avec M. G.-F. Sentinelli, chef de service DBS¹, à ce sujet et des solutions seront proposées ultérieurement. Ces informations seront en principe diffusées à la prochaine séance CET du 28 mai 2020.

3. Présentation

- Madame Yelitza Christinat – Monsieur Laurent Molinari

Ce point a été traité en préambule.

4. Cours à options dans les établissements scolaires

4.1. Monsieur Romain Pilloud

En décembre 2019 à la fin d'une séance du Conseil communal, M. R. Pilloud a assisté à un spectacle d'improvisation de deux humoristes professionnels. Il expose le fait que l'improvisation

¹ Domaines, Bâtiments et Sport (DBS)

permet de prendre confiance en soi, de travailler la façon dont on se sent dans son corps et permet le développement de la personne. A la Tour-de-Peilz, il existe des cours à options pour les jeunes. Il est demandé aux directeurs leur intérêt à ce sujet.

M. G. Fankhauser apporte des éléments quant aux propositions déjà faites aux élèves sous la LEO². L'établissement part sur une orientation plutôt professionnelle. Toutefois, il y aurait la faisabilité d'organiser un cours facultatif selon les moyens mis à disposition et selon le profil des maîtres pour la gestion d'un cours d'improvisation. A l'établissement de Montreux-Ouest, un cours est organisé par deux enseignants, avec 16 élèves inscrits, où les problèmes généraux sont traités par un débat d'idées tous les jeudis de 12h30 à 14h00. Les élèves débattent des problèmes d'actualité. Il est difficile de trouver un maître proposant un cours d'improvisation. Pour l'engagement d'une personne au sein de l'école, celle-ci doit disposer d'un titre pédagogique sans cela elle ne sera pas engageable à long terme (maximum 3 ans).

Mme J. Pellet propose de trouver des cours (à court terme) touchant l'improvisation. Le CET peut donner son avis et faire des propositions mais les établissements gardent leur marge de manœuvre quant à la faisabilité d'un projet.

M. X. Désilets suggère d'explorer dans le genre d'une activité culturelle facultative. L'infrastructure actuelle des sports scolaires facultatifs est exceptionnelle à Montreux ; pourquoi ne pas avoir des activités culturelles facultatives. Cette proposition avait déjà été posée sur la table par M. X. Désilets pour donner des cours facultatifs comme sur le modèle des sports scolaires facultatifs.

Il est rappelé par la Présidente que des subventions cantonales sont perçues pour le sport scolaire facultatif. Ce n'est pas le cas pour les activités culturelles. Chaque établissement au budget reçoit la somme de CHF 35'000,- pour les activités culturelles.

La solution serait d'augmenter l'enveloppe pédagogique selon les dires de M. G. Fankhauser. En 2004, le Département a supprimé 3% sur 2400 périodes de l'enveloppe sans préavis (72 périodes). Le Département avait promis que ces 3% serait restitués. Pour l'instant, il n'y a eu aucun changement.

Mme C. Chevalley propose de s'appuyer sur ce qui est existant, afin de relancer une collaboration école et centre culturel pour trouver une synergie (le Théâtre TMR Montreux-Riviera, la Maison Visinand etc...). L'incitation doit venir par l'école mais en fonctionnement avec le centre culturel.

A l'EPSMO, chaque élève a le droit à un spectacle par année. Plusieurs domaines d'activités sont proposés telles que la peinture, le théâtre, la Saison culturelle de Montreux, le cinéma, les visites du Musée et film de Chaplin, musique classique, musique du monde. Les années de 1 à 12, ont droit à un spectacle chaque année et les élèves sont préparés au préalable. Ces spectacles sont financés par la Commune (transport et entrées). Sur les 12 années, tous les élèves auront eu un théâtre, un concert, une exposition de peintures, une musique du monde et un cinéma. A l'EPSME, le concept est plus localisé par élève, par classe et par options.

5. Projet LIFT

5.1. Monsieur Romain Pilloud

M. R. Pilloud distribue le projet LIFT et l'explique. Ce projet fédéral est appliqué à Lausanne. Il s'agit d'une organisation regroupant toutes les communes de la région lausannoise et différentes commissions traitant différentes thématiques notamment le domaine de l'accompagnement dans le

² La loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)

lieu professionnel. Les établissements scolaires choisissent 3 à 4 élèves de 9^{ème} par établissement. Ces élèves vont ensuite travailler maximum 3 heures par semaine dans des entreprises locales effectuant des tâches simples. L'idée de ce projet est de cibler l'élève en difficulté pour passer la 10^{ème} et de lui faire découvrir le milieu professionnel. Ce projet doit enthousiasmer les élèves participants. Le coût est de CHF 1'400,-- pour la 1^{ère} année et par élève, car il s'agit d'une phase pilote ensuite CHF 300,-- par année pour rester dans l'organisation. L'idéal serait de convier le personnel pour une présentation du projet LIFT devant la Commune ou le CET.

La Présidente informe qu'à l'établissement primaire et secondaire de Villamont à Lausanne ce projet est appliqué, sans financement cantonal. Ce serait intéressant de savoir si certains l'appliquent dans l'Est Vaudois.

M. G. Fankhauser était enthousiaste pour les élèves se trouvant en rupture. Durant l'absence du directeur, M. D. Padula a reçu le responsable de la région pour une présentation du projet LIFT. Le concept est superbe, mais il y a énormément de restrictions et les coûts sont élevés pour peu d'élèves. M. D. Padula a mis en place un projet LIFT interne avec le responsable de l'intégration. Le suivi sera transmis ultérieurement au CET.

A Montreux-Est, l'idée de pouvoir étudier le lancement d'un projet à terme est en cours. Ce projet requiert des compétences. Depuis 9 mois, M. C. Amrein, doyen organisation et planification, a été engagé dans l'établissement.

La Présidente propose aux directeurs de présenter un panorama des possibilités pour la préparation à l'avenir professionnel lors d'une séance du CET. Les directeurs proposent d'inviter les délégués.

6. Divers et propositions individuelles

6.1. Consultation cadre général évaluation

Le cadre général de l'évaluation a été expédié pour répondre à la consultation en tant que CET. Un membre du CET a répondu à celle-ci dans le cadre professionnel. Après vérification auprès de la DGEO, il s'avère que le CET n'aurait pas dû être consulté. Par conséquent, il n'y a pas de retour sur ce cadre général.

7. Calendrier 2020

La prochaine séance est agendée au : Jeudi 28 mai 2020 à 18h30 à Jaman 8.

Annexes : - Powerpoint de l'EPSMO
 - Powerpoint de l'EPSME
 - Projet LIFT

Diffusion de ce procès-verbal : - Membres du CET
 - La Municipalité pour information
 - Après validation sur le site internet communal

CET – janvier 2020



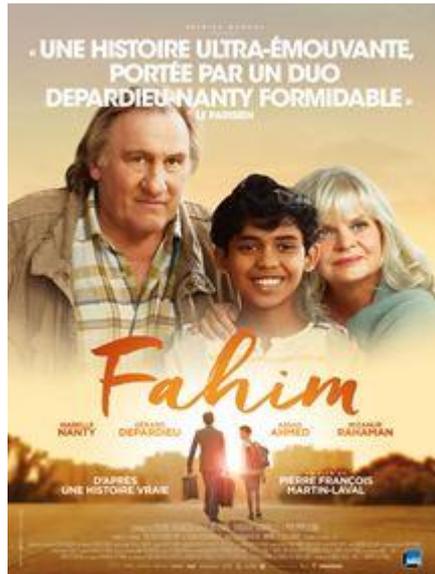
Actualité des dernières semaines

- Journée de formation du 20.11 sur le thème du harcèlement selon la méthode «Pikas»
- Activités de fin d'année civile:
 - Cinémas pour les 5-12S
 - Spectacles pour les petits



Buts

- 1. Faire plaisir aux élèves (petit cadeau de Noël)
- 2. Visée pédagogique basée sur la valeur d'établissement



Marché de Noël en faveur de Madagascar

Plus de Frs 4'000 récoltés en un soir



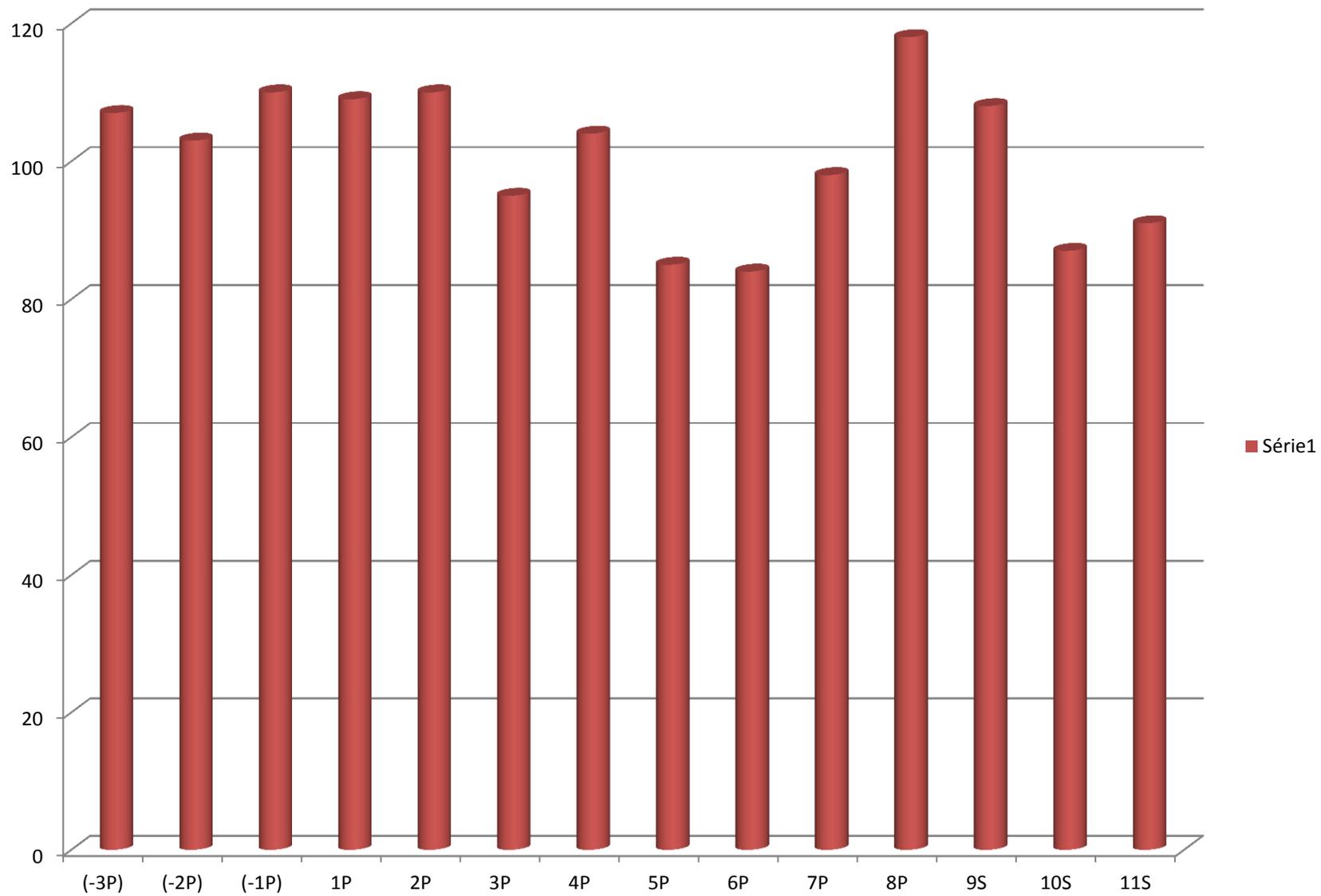
Participation de 4 classes de l'établissement à l'inauguration des JOJ



Activités à venir

Fin du 1^{er} semestre avec toutes les procédures liées

- Conseils de classes
- Réorganisation des groupes et des niveaux
- Evaluation des effectifs pour la prochaine rentrée scolaire



Prévisions P de rentrée 2020

2019-20

34 classes

2020-21

1-2P - 10 classes		1-2P - 10 classes
		3P - 5 classes
3P - 5 classes	=	4P - 5 classes
4P - 5 classes	=	5P - 5 classes
5P - 4 classes	+	6P - 4 classes
6P - 5 classes	-	7P - 5 classes

34 classes

Prévisions S de rentrée 2020

7P	6 classes	
8P	5 classes	6 classes
9VG	3 classes	3 classes
9VP	2 classes	2 classes
10VG	3 classes	3 classes
10VP	2 classe	2 classes
11VG	3 classes	3 classes
11VP	1 classe	2 classes

The diagram features several arrows connecting the class counts in the table. An orange arrow points from the '6 classes' for 7P to the '6 classes' for 8P. A brown arrow points from the '5 classes' for 8P to the '3 classes' for 9VG. A light blue arrow points from the '2 classes' for 9VP to the '2 classes' for 10VP. Another light blue arrow points from the '3 classes' for 10VG to the '3 classes' for 11VG. A final light blue arrow points from the '1 classe' for 11VP to the '2 classes' for 10VP. A red box with the text '21 classes' is positioned to the right of the '2 classes' for 9VP.

Prévisions P de rentrée 2020

2019-20

2020-21

3-6P/R

1 classe

1 classe

7-8P/R

1 classe

1 classe

9-11P/R

3 classes

11 classes

ACC/

2 classe

4 classes

RAC

2 classes

2 classes

Année	Effectif	Classes
Primaire	605 (600)	32(31)
Secondaire	629 (567)	33(32)
Total	1234 (1167)	66 (63)

2 mars

Conférence par J.F Bernardini
(I Muvrini) sur le thème de la
bienveillance et du respect





Conseil d'Établissement

14 janvier 2020

Laurent Husson, Directeur

Planification 2020-2021

EPS Montreux-Est

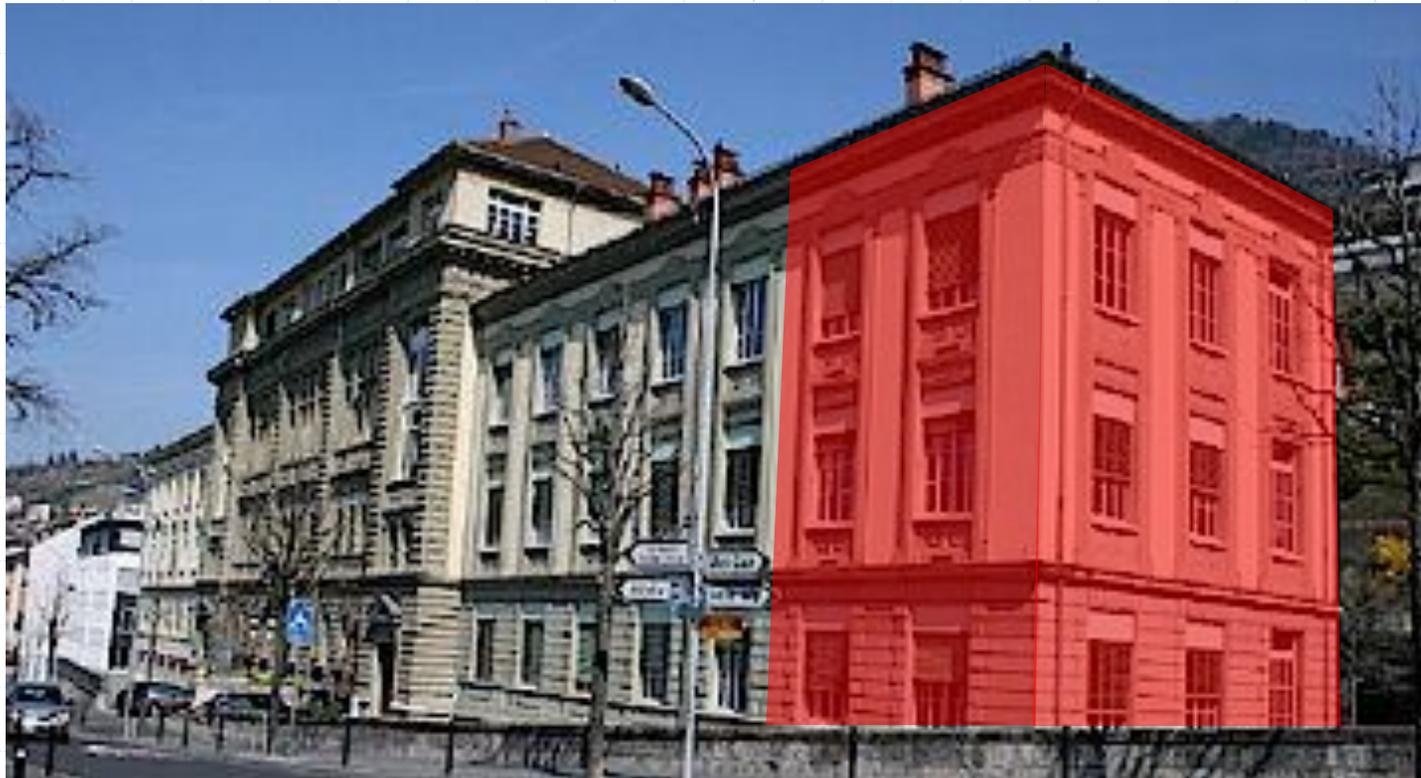
Situation sur Gare 33 2020-2021

- ◆ Situation actuelle (2019-2020) – 1304 élèves
 - (Presque) plus de salle de dégagement
 - Très haute densité d'élèves dans les préaux
- ◆ Situation future (2020 – 2025)
 - + 2 classes (état au 10.01.2020)
- ◆ Chantiers sur 4 à 5 ans (salle triple sur Ballalaz, Gare 30-32, réfection Gare 33)
- ◆ Evaluation de deux pistes conjointement entre la DGEO, la commune et l'EPSME
 1. Densification du site de gare 33 (option retenue)
 2. Délocalisation de classes dans des Etablissements de la Régionale (option encore ouverte)

Perte de 2 préaux: Ballalaz + préau petits Déplacement des structures provisoires



Perte temporaire de 3 classes + bureau des doyens



Densification de la capacité de Gare 33

- ◆ Remise dans le circuit ordinaire de la «salle de géographie»
- ◆ Création de 2 salles de classe par groupement de locaux
- ◆ P04: réhabilitation du local en salle de classe

Mes remerciements à la commune!

Concept d'Établissement 360°

Situation du projet

1. Structure du projet – plan de projet

2018-2019

2. Appropriation des éléments du concept 360°

2019-2020

3. **Inventaire des prestations existantes**

4. Analyse des besoins et des prestations

5. Choix stratégiques et opérationnels

6. Rédaction du concept

7. Tests et consultations

2020-2021

8. Finalisation du concept

9. Mise en œuvre

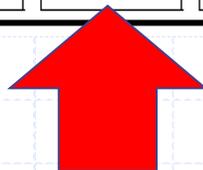
2021-2022

10. Suivi, évaluation et régulation

Communication

Situation du projet

Mandant	Conseil de Direction (L. Husson, directeur)	Titre	Concept d'Établissement 360° - rédaction	Cheffe projet	Z. Berset			
Etat final	L'EPSME dispose d'un concept d'Établissement 360° établi de manière collaborative. Il est prêt pour la mise en œuvre en phase test. Les acteurs de l'école sont informés et l'acceptance est bonne.			CoPil / experts / appuis	E. Albrecht, C. Isseman, I. Mauroux, N. Piemontesi, M. D'Antino, X. Désilets, G. Jean, F. Nicole			
Risques	Manque de ressources RH : équipe incomplète. Manque d'adhésion au projet. Objectifs non alignés avec la DGEO et / ou irréalistes. Manque de ressources financières. Manque de temps pour mener le projet à terme. Démotivation du groupe de projet. Irréalisme dans les propositions.							
Tâches et servitudes		Buts et produits		Groupe de projet noyau	R. Bürki, C. Pignolet, S. Carrel, G. Broccard, F. Corsi, N. Dufresne, S. Augé, J. Mullener, H. Ramiasa, S. Monis, C. Cornioley, K. Pereira			
Tâches	Réalisation d'un état des lieux Elaboration d'un concept commun Développement du projet Rédaction d'un rapport	But 1	Etat des lieux, qu'est-ce qui existe déjà ? (cadrage)	Groupe de projet élargi	P.-A. Emery, J. Berthoud, J. Parisod, G. Sentinelli (ou collaborateur), P. Peyter, P.-A. Grand, D. Nicolo, F. Schicker, R. Cardinaux, V. Grandchamp			
Contraintes	Utilisation du canevas DGEO, fin de l'étape au 31.7.20, modalités participatives, respect des budgets et enveloppes, décisions finales au mandant	Produit A	Rapport d'évaluation	Périodes	1 P alloc cheffe CoPil, 10 POE			
		But 2	Elaboration du cahier des charges qui va définir le contenu de l'état final. De quoi avons nous besoin?	Ressources CHF	CHF 250.00 + 250.00			
		Produit B	Référentiel commun pour l'établissement.	Autres	Appuis HEP, cours CEP, coaching			
		But 3	Développement du référentiel. Qu'allons-nous mettre en place, comment, quand et par qui?					
		Produit C	Rapport 360° de l'EPSME avec annexes (réalisation)					
Etape	Kick-off	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5	Etape 6	Etat final
Délai	07.10.2019	02.12.2019	20.01.2020	04.02.2020	04.03.2020	23.03.2020	23.06.2020	
Contenu	Présentation du projet - échéancier	Présentation de la synthèse de l'état des lieux	Enquête auprès des professionnels de l'EPSME (projet)	Analyse de l'enquête et synthèse sur le projet	Rédaction des premières mesures retenues en fonction des vœux émis	Présentation à la Direction en vue de la répartition 2020-21	Rédaction finale du concept d'Établissement 360°	L'EPSME dispose d'un concept d'Établissement 360° établi de manière collaborative. Il est prêt pour la mise en œuvre en phase test. Les acteurs de l'école sont informés et l'acceptance est bonne.



JOJ

- ◆ Du 9 au 22 janvier 2020
- ◆ Toutes les classes de la 5P à la 11S (12RAC) assistent à une compétition
- ◆ En tout 1'005 élèves se déplaceront!
- ◆ De nombreuses activités en lien avec l'olympisme et ses valeurs se déroulent dans l'Etablissement

JOJ



JOJ

OLYMPIC SPIRIT, ARE YOU THERE?



WE ARE OLYMPIANS,
AND YOU?

13.04.2019
15.03.2020

 THE
OLYMPIC
MUSEUM
www.olympic.org/museum

Like, Share, Comment, Follow
 @olympicmuseum
 @theolympicmuseum
 @olympicmuseum
 #olympicmuseum


**Merci et
bonne fin
de soirée!**

LES PETITS CANAILLOUS FONT LEURS
Jeux Olympiques



**DESCENTE DE SKI
DANS L'ESCALIER**



www.petits-canillous.fr

LIFT Résumé

Le projet LIFT vise à sensibiliser les élèves dits à risque dès la 9^{ème} année scolaire (HarmoS), à révéler leurs aptitudes, à les motiver et à les aider à trouver des perspectives positives pour le passage de l'école obligatoire au monde du travail.

LIFT est une solution à la carte et ponctuelle qui vient compléter les mesures existantes.

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter aux jeunes l'accès à des solutions professionnelles valables • Intensifier la collaboration entre les écoles et le monde du travail • Valoriser et soutenir les structures existantes
Éléments clés	<ul style="list-style-type: none"> • Identification précoce des groupes à risque (dès la 9^{ème} HarmoS) • Sensibilisation graduelle au monde du travail • Travail hebdomadaire (2 à 3h) dans une PME locale de la 9^{ème} à la 11^{ème} • Préparation et accompagnement professionnels, coaching de groupe • Collaboration étroite entre les écoles et les entreprises locales
Groupe-cible	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes dès la 9^{ème} année scolaire qui risquent de rencontrer des problèmes pour s'insérer dans le marché du travail (compétences scolaires insuffisantes, problèmes de motivation, manque de soutien dans leur entourage,...)
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilisation • Valorisation des capacités pratiques • Compétences personnelles et sociales • Motivation <p>→ Les jeunes trouvent plus aisément une place de formation et la conservent sur la durée</p>
Centre de compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience de plusieurs années avec le projet LIFT • Sensibilisation et information des instances cantonales et communales • Mise à disposition de matériel d'information et d'outils didactiques • Soutien à la mise en œuvre locale du projet LIFT • Mise en réseau des écoles actives dans le projet et échange d'expériences • Soutien durable des projets locaux • Formation
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> • Le centre de compétences LIFT soutient et accompagne la mise en place de projets locaux dans toute la Suisse • Une liste actualisée des écoles partenaires se trouve sur www.projet-lift.ch
Informations / contact	<p>info@projet-lift.ch / www.projet-lift.ch Tél : 031 318 55 70</p> <p>Responsable pour la Suisse romande et le Tessin : Aude Métral aude.metral@projet-lift.ch / Tél : 079 705 23 88</p>

Berne, le 18.04.2019

© Projet LIFT